

C.N.A.

COMPTE RENDU

28 et 29 janvier 2023 à Clermont-Ferrand

Convoqués

Les membres du C.N.A. :

Alexandre Fuster (coordinateur)	AURA	Présent
Patrick Benoit	NA	Présent
Guillaume Choisnard	IDF	Présent
Alexandre Davion	IDF	Présent (visioconférence)
Thomas De Trebons	RS	Excusé
Sébastien Dotte	NA	Présent
Nelly Estier	BPL	Présent (visioconférence)
Christophe Forlay	AURA	Présent
Sébastien Le Page	CA	Présent
Julie Vincent	IDF	Présent (visioconférence)

Invités

Responsable Régionaux de l'Arbitrage (RRA), non représentés au CNA :

Martine Urrutigoity	PM	-
François Mirisky	EST	-
Laurent Dumont	HDF	Présent (visioconférence)
Bruno Delorme	PACA	-
Benoit Robert	IDF	Présent (visioconférence)
Camille Deimat	BPL	Présent (visioconférence)
Clément Grandamas	AURA	Présent (visioconférence)
Guillaume Dervin	EST	Présent (visioconférence)
Bernard Debrion	AURA	Présent

1 Approbation du dernier compte rendu

Le compte rendu du CNA précédent est approuvé à l'unanimité des présents.

1.1 Point sur les actions du CNA

ACTION		STATUT
CNA-2012 §3.4 G. CHOISNARD	Centraliser et créer un tableau des arbitres Français internationaux indiquant les compétitions auxquelles ils ont participé.	Tableau fait. Le transférer en Google sheet et le compléter collégialement. Ajouter les participations aux tournois internationaux, y compris les participations aux championnats tiers (comme Montréal) de catégorie C.
CNA-2014 §2.2 A. FUSTER A. DAVION	Préparer un exemple du type de vidéo souhaité pour la théorie AN2 pour identifier le temps nécessaire pour réaliser un dossier de formation. Prévoir de faire une session vidéo (arbitre + jeu) à l'occasion des championnats de France. Activité peu évidente ; avoir la bonne séquence vidéo, prendre le temps du montage, etc.	Séquence de film à réaliser sur le prochain stage pratique. Contacter More-Sport pour voir s'ils peuvent nous aider sur ce sujet. Point sur les droits d'usage des vidéos (à voir avec MoreSport).
CNA-2016 §2.2 A. FUSTER P. BENOIT	Rédiger un mémo sur l'organisation des formations d'arbitres (processus d'inscription, date des sessions, nombre de candidats, etc.).	Compléter le site internet avec le déroulé, le détail et les pré-requis des formations des formations.
CNA-2016 §6 S. DOTTE	Finaliser et diffuser l'article sur la règle de l'avantage (relecture interne CNA avant diffusion via la lettre d'information de la CNHS).	A compléter avec la notion de seconde faute « plus avantageuse ».
CNA-2017 §3.7 S. DOTTE Ensemble CNA	Rédiger une demande pour la CNHS de n'autoriser qu'une année blanche supplémentaire pour les entraîneurs équipe de France, uniquement lors d'une année durant laquelle un championnat international se déroule.	Abordé en CNHS 2021. Pas de formalisation, étudié au cas par cas par le CNA lors de vœux.
CNA-2018 §2.3 Coordinateur CNA	Proposer les versions 2 et 3 de réforme des quotas d'arbitres par équipe à la CNHS d'avril et de fait la modification des règles Fr.6.2 et Fr.6.3	Proposé à la CNHS : version 2 validée pour une mise en œuvre en septembre 2021. Voté en CNHS de sept. 2019 : année de mise en œuvre 2021/2022. Décalage à 2022/2023 puis 2023/2024... Supprimé des règles avec un renvoi à la fiche d'encadrement.
CNA-2018 §3.7.3 S. LE PAGE	Contacteur les AN3 actif afin de déterminer s'ils sont toujours intéressés pour arbitrer à l'international.	Fait annuellement.
CNA-2019 A. FUSTER	Difficulté pour savoir quand sont disponibles les infos sur les championnats (calendrier, inscriptions, etc.). Vérifier si la newsletter du site hockeysub est toujours active. A défaut, diffuser l'information aux présidents de région.	La newsletter est abandonnée. La nouvelle version du site CNHS ne permet pas de mise à jour aisée. Pas de solution avec les moyens actuels.

ACTION		STATUT
CNA-2019 §2.4 A. FUSTER	Demander à la CNHS si le budget pour de l'arbitrage à 3 pourra être considéré les années à venir pour couvrir D1 H+F manches 1 et 2 et D2 H+F avec 3 arbitres aquatiques ; évoquer la possibilité d'augmenter le tarif des inscriptions en championnat de France de 60 € pour les championnats concernés.	Souhaité par la CNHS mais le budget n'est pas disponible pour assurer la présence des arbitres.
CNA-2019 §2.5 A. FUSTER	Mettre en ligne les dernières versions de la grille et des fiches d'évaluation des arbitres sur le site CNHS.	A extraire du mémoire EF2 d'A. Fuster. @A. FUSTER : envoyer la grille d'évaluation pour mise en ligne par S. DOTTE.
CNA-2019 §3.6.2 A. FUSTER	Faire une proposition de modification du règlement intérieur du CNA pour inclure les fautes et sanctions envers les arbitres.	Inclure le tableau du CR du CNA 2019. A faire dans le règlement intérieur du CNA. Note : code d'éthique UWH CMAS en cours d'élaboration.
CNA-2019 §4.4 S. DOTTE	Temps de pénalité de 1 minute. Pour le prochain CNA, une proposition est de s'approprier le tableau international pour avoir une proposition de ce que serait l'application d'une minute de pénalité.	Proposition synthétique à faire post-CNA sur la base du tableau d'A. Fuster. Mise en forme avec la notion d'impact sur le jeu.
CNA-2019 §4.4 J. VINCENT	Faire un article sur l'obstruction pour faire un rappel de la règle aux arbitres.	A réitérer en 2023
CNA-2020 §2.2 S. DOTTE	Modifier la fiche d'inscription et la fiche de publication des résultats AN1.	@S. DOTTE : mettre à jour sur le site de la CNHS.
CNA-2020 §2.3 J. VINCENT	Rédiger une note explicative pour améliorer la formation AN1 afin d'être diffusée aux RRA, présidents de région et aux arbitres.	Se baser sur la grille des niveaux attendus pour l'AN1/l'AN2 disponible sur le site de la CNHS. Communiquer vers les RRA.
CNA-2020 §2.5 G. CHOISNARD	Rédiger une fiche de poste du Responsable de l'Arbitrage en compétition, incluant les échanges entre arbitres.	Début à initier et partager avec l'ensemble du CNA
CNA-2020 §2.6 A. FUSTER	Dispatcher le travail sur les questions/réponses pour la formation théorique aux membres du CNA.	Fait. A mettre à jour vis-à-vis de la nouvelle forme des règles.
CNA-2020 §2.6 TOUS	Finaliser les questions/réponses pour la formation théorique des arbitres (objectif fin de saison)	
CNA-2020 §3.4 G. CHOISNARD	Demander un devis pour un short noir pour les arbitres.	A voir selon la priorité du matériel.
CNA-2020 §3.6.2 S. DOTTE TOUS	Rédiger une demande sur l'arbitrage par les jeunes pour avis au CNC.	Point abordé lors de la CNHS de mars 2020. A formaliser lors du CNA 2023 et faire des propositions en amont
CNA-2020 §5 TOUS	Rédiger les fiches de son poste idéalement avant la fin juin 2020.	A réitérer en 2023
CNA-2022§ 2-2 J. Vincent & S. Lepage	Refaire les présentations et supports de formations pour les formations théoriques AN2 (avant 15/03/2022)	Fait et utilisés lors des formations 2022.
CNA-2022 G. CHOISNARD	Rédiger un article sur l'usage irrégulier du bras libre	

ACTION		STATUT
CNA-2022 S. DOTTE	Créer un DRIVE CNA	Fait et structuré. Créé avec l'adresse cna.hockeysub@gmail.com Accès ajoutés aux membres du CNA.
CNA-2023 A. FUSTER	Communiquer vers les arbitres, éventuellement mettre en place un questionnaire, sur les attentes de leur week-end d'arbitrage (accompagnement, échange, etc.)	
CNA-2023 J. VINCENT C. FORLAY	Mettre en place un formulaire sur le modèle des vœux AN2 pour les formateurs dès que l'on a les dates des championnats	
CNA-2023 P. BENOIT	Mettre à jour le questionnaire Excel de formation aux règles avec la nouvelle décomposition des règles en 3 volumes. Partager ce travail sur le drive du CNA	
CNA-2023 P. BENOIT	Compléter le questionnaire Excel de formation avec les réponses attendues (1 bonne et plusieurs fausses) Répartir le travail entre les membres du CNA volontaire (travail collégial sur le drive)	
CNA-2023 C. DEIMAT	Comparer les solutions logicielles et identifier l'idéal pour notre besoin (avec P. Benoit, J. Vincent et le reste du CNA)	
CNA-2023 S. DOTTE	Mettre à jour les supports de formation AN1 suite aux erreurs détectées lors des formations	
CNA-2023 S. DOTTE	Mettre à jour les supports de formation AN2 suite aux mises à jour des règles 2022 (avant le 19 mars 2023 et les formations théoriques)	
CNA-2023 J. VINCENT	Soumettre au CNA une première proposition de sujet d'examen théorique pour revue	
CNA-2023 J. VINCENT C. FORLAY	Prendre contact avec Isabelle Savary pour lui indiquer les dates et lieux des formations en vue de sa réactivation.	
CNA-2023 A. FUSTER	Déposer sur le drive du CNA de fichier du matériel d'arbitre afin qu'il soit mis à jour collégalement.	
CNA-2023 G. CHOISNARD	Faire réaliser un devis pour 140 shorts noirs, type Décathlon	
CNA-2023 A. DAVION	Aborder les forfaits de remboursements pour l'hébergement et restauration vis-à-vis de l'inflation lors de la CNHS	
CNA-2023 A. DAVION	Contacteur les autres AN3 pour voir leur intérêt pour participer au championnat du monde (O. Martinez, D. Ruaux, B. Debrion, V. Heurtault)	
CNA-2023 S. DOTTE	Envoyer un mail à la CNHS pour leur demander de choisir les deux arbitres retenus parmi nos trois candidats	

ACTION		STATUT
CNA-2023 S. DOTTE	Envoyer les documents CMAS à revoir pour relecture par le CNA. Retours attendus courant février 2023.	
CNA-2023 B. ROBERT	Prendre en charge l'étude d'une solution de table de marque et identifier les besoins matériels pour la mise en œuvre sur les compétitions (avec S. DOTTE)	
CNA-2023 G. CHOISNARD	Proposer une feuille de match nouvelle version.	
CNA-2023 G. DERVIN	Présenter la solution du comité Est pour le contrôle des licences lors d'un point dédié à S. Dotte	
CNA-2023 S. DOTTE	Faire une synthèse des corrections des règles pour la CNHS d'avril pour intégrer ces corrections dans la mise à jour d'été 2022	

1.2 Bilan de la CNHS de septembre

Alexandre Fuster, Christophe Forlay et Sébastien Dotte présents en visioconférence. Les échanges à distance sont plus complexes en visioconférence qu'en présentiel.

Les points saillants concernant le CNA :

- Le budget défini pour la rémunération des arbitres n'a pas été validé par la CNHS / FFESSM, au profit du budget alloué aux piscines pour les compétitions.
- La mise en œuvre des quotas d'arbitres par club a été différée à la demande des présidents de régions
- La validation des modifications de règles issues des remarques d'Eric Claisse et des propositions du CNC.
- La FFESSM a décidé de limiter à deux arbitres la délégation pour les championnats du monde 2023 en Australie.
- Le CNA déplore cette limite pour plusieurs raisons :
 - La non considération des équipes master
 - La limite dans l'accompagnement de nouveaux AN3

Note : un lobbying auprès des présidents de région, éventuellement via les RRA, devrait être mis en œuvre sur les sujets d'importance ou clivant.

Suite à ces différentes décisions prises lors de la CNHS d'octobre 2022, Alexandre Fuster est démissionnaire de son poste de coordinateur du CNA.

1.3 Inscription des divers

Propositions de Raphaël Ginsbourger reçues par mail.

Distribution du matériel des arbitres.

Feuille de match et table de marque.

1.4 Election d'un nouveau coordinateur du CNA / gestion du CNA

Suite à la CNHS d'octobre 2022, Alexandre Fuster est démissionnaire de son poste de coordinateur du CNA.

Alexandre Davion accepte de reprendre le rôle de coordinateur du CNA pour éviter la vacance du poste.

Vote : 0 contre, 0 abstention, 9 pour.

Le CNA propose donc Alexandre Davion à la CNHS pour devenir coordinateur du CNA.

D'autres membres du CNA souhaitent passer la main ou être aidés dans leurs rôles.

- Gestion des arbitres / Christophe Forlay souhaite quitter son poste
Ce poste comporte plusieurs volets :
 - L'envoi par mail et la réception des vœux des arbitres AN2
 - La répartition des arbitres sur les compétitions lors du CNA
 - L'envoi des convocations et le suivi des réponses des arbitres AN2
 - La synthèse annuelle des participations des AN2 aux compétitions, pour le CNA
 - Le responsable de la gestion des arbitres est membre du bureau du CNA

Julie accepte de relayer Christophe sur ce poste, avec un biseau sur la saison 2022/2023.

Vote : 0 contre, 0 abstention, 9 pour.

- Collège des arbitres CMAS / Sébastien Dotte souhaite de l'aide sur la production des documents
Camille est volontaire pour aider sur ces aspects documentaires.
- Formations : on a besoin d'aide sur les formations pratiques (derrière les candidats) sur un week-end (ou plus 😊) lors des compétitions ou les stages EdF
Benoit, Laurent et Guillaume sont volontaires pour aider aux formations pratiques.
@A. Fuster : communiquer vers les arbitres, éventuellement mettre en place un questionnaire, sur les attentes de leur week-end d'arbitrage (accompagnement, échange, etc.)
@J. Vincent / Ch. Forlay : mettre en place un formulaire sur le modèle des vœux AN2 pour les formateurs dès que l'on a les dates des championnats.
- Remboursements des arbitres / Sébastien Le Page
L'envoi des demandes de remboursements complètes dans les deux semaines suivant le championnat faciliterait grandement le travail de Sébastien.
- Communication interne et/ou externe du CNA
Camille est volontaire pour prendre en charge cette activité.

Les membres du CNA proposent d'intégrer Bernard Debrion (AURA), Benoit Robert (IDF) et Camille Deimat (BPL) au collège.

Bernard est pour avec sa contrainte de charge d'activité sur les deux années à venir. Benoît est également motivé.

Camille est intéressée pour intégrer le CNA.

Vote pour intégrer Bernard Debrion : 0 contre, 0 abstention, 9 pour.

Vote pour intégrer Benoit Robert : 0 contre, 0 abstention, 9 pour.

Vote pour intégrer Camille Deimat : 0 contre, 0 abstention, 9 pour.

Félicitations et bienvenue au CNA.

2 Point avec les Responsables Régionaux de l'Arbitrage et les arbitres présents

Présentation des différents postes du CNA (formation, gestion des arbitres avant/pendant/après les compétitions, règles du jeu, relations CMAS).

Volonté du CNA de se renforcer sur les différents postes et actions menées par le CNA.

Benoît est motivé pour aider. Il a apprécié ses rôles de RA.

Camille est en master de Com et peut aider sur les aspects communication du CNA, pour les actions, les formations, etc. Par la suite intéressée par les expériences internationales (arbitrage et CMAS).

Clément est intéressé pour arbitrer plus pour prendre de l'expérience, puis arbitrer à l'international.

Guillaume est impliqué dans son club et sa région (vice-président, RRA). Pour l'instant pas intéressé par le CNA par manque de temps.

Laurent est investi dans son club et sa région, il est volontaire mais manque de temps. Il va prendre la présidence de la région HDF en 2024. Il verra après.

Bernard ne va pas avoir trop de temps sur les deux ans à venir, mais reste motivé pour les formations et l'arbitrage.

- Besoin d'une meilleure communication après les formations / examens AN2 vers les candidats et RRA afin de permettre aux candidats, accompagnés par les RRA, de progresser.
- Communiquer vers les candidats AN2 les prérequis à la formation (maîtrise théorique, niveau physique, expérience en tant qu'AN1, critères d'évaluation des AN2). Pour cela différents documents sont disponibles sur le site de la CNHS, rubrique CNA.
- Problématique de l'altération des compétences d'arbitrage avec le temps. Par le passé des recyclages avaient été mis en place. Ils n'ont pas été maintenus faute de formateurs pour encadrer ces recyclages lors des compétitions et la conséquence de « perdre » des arbitres. Seules subsistent les réactivations après une période plus ou moins longue sans arbitrer.
- Proposer / formaliser une progressivité dans l'arbitrage sur les compétitions. C'est implicitement fait lors de la formulation des vœux, lors de la répartition des arbitres puis lors des compétitions par les RA. Toutefois, formaliser cette logique permettrait de rassurer les candidats en explicitant cette progressivité et formuler le fait que les candidats peuvent formuler des souhaits de niveau.

3 Formations des arbitres

3.1 Contenu des formations

3.1.1 Nouvelle formule de formation des arbitres

Patrick a synthétisé sous Excel les questions correspondantes aux règles et à la réglementation.

Il reste à faire :

- Mettre à jour le questionnaire Excel de formation aux règles avec la nouvelle décomposition des règles en 3 volumes (@Patrick Benoit)
- Partager ce travail sur le drive du CNA
- Compléter le questionnaire Excel de formation avec les réponses attendues (1 bonne et plusieurs fausses)

Stéphane Postal aurait une piste d'un logiciel adapté à cette mise en œuvre de QCM en ligne (Moodle : <https://moodle.org/?lang=fr>).

La plateforme de la CMAS semble également répondre au besoin. Toutefois l'interface est assez brute et l'administration des utilisateurs n'est pas accessible à tous.

En plus des besoins d'édition cours, de QCM il y a plusieurs points d'attention :

- Gratuité ou non du logiciel (version d'essai, limite d'utilisateur)
- Autonomie d'administration pour ajouter des administrateurs et des élèves
- Vision / communication des avancements / synthèse des résultats

@C. Deimat : comparer les solutions logicielles et identifier l'idéal pour notre besoin (avec P. Benoit, J. Vincent et le reste du CNA)

3.1.2 Supports théoriques

Les supports de formation doivent être remis à jour par rapport à la refonte des règles du jeu et de la réglementation.

Pour la formation AN1, un support unique de formation a été mis à jour couvrant les trois volumes. Certaines parties de réglementation ont été allégées, avec une planche spécifique pour la région dispensant la formation.

L'objectif étant de faire une formation en visio sur une durée cible de 3h30.

Le support est en ligne sur le site de la CNHS, rubrique CNA.

Lors des usages la saison dernière, quelques erreurs ont été détectées sur les supports (@S. Dotte / Mars 2023 : corriger le support AN1 et le mettre en ligne).

Pour la formation AN2, les supports sont à mettre à jour suite à la refonte des règles puis à mettre en ligne sur le site de la CNHS (@S. Dotte / Avril 2023 : corriger le support et le mettre en ligne).

Tant que la plateforme QCM n'est pas en fonction, les formations théoriques en visio vont se poursuivre (deux sessions entre 3 et 4 heures).

3.1.3 Sujets d'examens théoriques AN2

Refaire une passe sur les questionnaires d'examen.

Compléter les questions avec les nouveautés (règles d'une minute, règle du coin, pénalty, etc.).

Objectif de réduire le nombre de questions ouvertes, y compris les premières parties sur le terrain de jeu, etc. Le but étant de guider les candidats sur le nombre de réponses attendues.

Les notes des questions seront à ajuster en fonction.

@J. Vincent / fin février : soumettre au CNA une première proposition de sujet d'examen théorique pour revue.

3.2 Formations AN1

Le CNA recommande une session théorique, en présentiel ou en visioconférence, utilisant le support théorique disponible sur le site de la CNHS.

Bilan des formations 2021/2022 :

- NA : 5 AN1 validés.
- AURA : 0 AN1
- IDF : 0 AN1

3.3 Formations AN2

3.3.1 Bilan de la saison passée

22 candidats.

1 formation sur stage France, 1 annulée.

2 formations théorique de deux séances en visio. Formule bien appréciée par les candidats.

5 stages pratiques et examen :

- Junior : 9 stagiaires (2 formateurs)

C.N.A.

- D2 : 8 stagiaires (2 formateurs)
- Manche 3 : 8 stagiaires, 4 examens : 4 reçus (5 formateurs)
- D4 : 7 stagiaires, 4 examens : 1 reçu (3 formateurs)
- D3 : 6 stagiaires inscrits, compétition annulée à la dernière minute (canicule).

La D3 a été reportée en décembre 2022 : 6 stagiaires, 3 examens : 2 reçus (2 formateurs).

Bilan : 7 nouveaux AN2 sur 11 candidats présentés à l'examen.

Objectif de limiter les formations à 6 candidats pour 3 formateurs.

3.3.2 Planification de la saison 2022/2023

Stages théoriques

- Dimanche 19 mars 2023 9h - 12h : J. Vincent et S. Dotte, partie réglementation
- Dimanche 16 avril 2023 : 13h – 16h : S. Le Page et A. Davion, partie règles du jeu

Considérant les disponibilités des formateurs, les sessions de formation sont :

- Manche 1 à Sarcelles : 4 stagiaires, 1 examen : 0 reçu
- Manche 2 à La Rochelle
- Juniors

Les examens se dérouleront sur les championnats :

- Juniors
- D3
- D4

3.4 Liste des formateurs AN2

Théo BON, du club de Nantes, est ajouté à la liste des aides formateurs.

Formateurs	Aides formateurs
Bernard DEBRION	Laurent DUMONT
Christophe FORLAY	Benoît ROBERT
Alexandre FUSTER	Olivier MARTINEZ
Vincent HEURTAUT	Pascal BLANC
Sébastien LE PAGE	Stéphane SANDOR
Jean GATIGNOL	Thomas CREQUIS
Thomas de TREBONS	Guillaume DERVIN
Loïc FAUQUEUX	Théo BON
Alexandre DAVION	
Julie VINCENT	
Guillaume CHOISNARD	
Patrick BENOIT	
Sébastien DOTTE	
Patrick PLAQUIN	

4 Gestion des arbitres AN2

4.1 Bilan des arbitrages 2021/2022

Une saison encore compliquée sur certaines compétitions, y compris sur les formations.

Le désistement de certaines équipes en D3 a décalé la participation d'autres équipes impliquant une indisponibilité d'arbitres sur les compétitions, nécessitant de trouver des arbitres rapidement.

Quelques cas de force majeure à gérer (blessures, remplacement de poste de commissaire).

Les championnats de France nécessitent 140 quotas d'arbitrage. Donc sans compter les stages EdF.

Nombre d'arbitres : 126, dont 2 inactifs, 3 remises à niveau, 8 ayant pris leur année blanche, 1 absence justifiée. Donc 112 arbitres actifs.

Nombre d'arbitres ayant formulé des vœux : 84.

Bilan des répartitions / participations de la saison 2021/2022 :

- Manche 2 : manque 3 arbitres, malgré l'appel du réserviste
- Manche 3 : 18 arbitres convoquées au lieu de 24 (pour tourner à 3), manque 1 arbitre
- D2M : appel fait au réserviste
- D3M : 4 arbitres ne pouvaient venir suite aux décalages d'équipe
- D4M : manque 1 arbitre
- Benjamin / Cadet : manque 3 arbitres
- Minime / Junior : manque 2 arbitres
- Coupe des régions / Master : manque 7 arbitres

Nombre d'arbitres ayant réalisé plusieurs week-end d'arbitrages : 24. Ce qui a permis de compenser 31 quotas d'arbitrages.

4.2 Validation des arbitres inactifs

4 arbitres ont été réactivés cette saison.

Alain Chassepot arrête l'arbitrage, Vincent Pierron n'a pas arbitré la saison passée et n'a pas formulé de vœux pour la saison, ils passent donc inactifs.

4.3 Arbitrage à 3

La globalisation de l'arbitrage à 3 n'est pas envisageable sur l'ensemble des compétitions pour les contraintes budgétaires mais ponctuellement lors des matchs à élimination directe.

Il ne sera pas demandé plus d'arbitre sur les compétitions nationales pour cette saison.

4.4 Répartition des arbitres 2022/2023

Il est rappelé que les arbitres doivent formuler à minima deux vœux d'arbitrage avant le CNA.

Répartition des arbitres faites suivant les vœux exprimés en début de saison.

Bilan provisoire de la répartition :

19 arbitres qui n'ont pas effectués de vœux à date

5 arbitres qui effectuent une année blanche

4 championnats en déficit d'arbitres :

- Cadets Benjamins manque 5

- Manche 3 manque 7
- D2 M et D3F manque 11
- Coupe des régions manque 6

Isabelle Savary en réactivation a fait ses vœux sur deux dates mais sur lesquelles aucun formateur n'est disponible.

@C. Forlay / J. Vincent : prendre contact avec Isabelle Savary pour lui indiquer les dates et lieux des formations en vue de sa réactivation

5 dates définies pour formations et/ou examen :

- Manche 1 : 4 stagiaires + 1 candidat
- Manche 2 : 3 stagiaires (reste 3 places, voire un peu plus avec les aides présents)
- Minimés Juniors : 2 stagiaires + 3 candidats (reste 1 place)
- D3 : 3 candidats (reste 3 places)
- D4 : 3 candidats (reste 3 places)

4.5 Equipement des arbitres

Les gants de différentes tailles ont été approvisionnés (par l'intermédiaire de Steven KARS aux USA, 14\$ les 7 paires avec un dédouanement à 80€ en plus). La distribution est en cours lors des championnats nationaux.

Les bonnets ont été approvisionnés (B-BOSI). La distribution est en cours lors des championnats nationaux.

Il reste des lycras et des sifflets à distribuer.

Les membres du CNA sont chargés de distribuer le matériel.

@A. Fuster maintient la liste du matériel distribué. Fichier à mettre sur le drive du CNA pour qu'il soit complété lors des distributions.

Shorts : @G. Choissard pour réaliser un devis pour 140 shorts noirs, type Décathlon.

4.6 Gestion financière

Rétribution des arbitres finalement refusée par la CNHS/FFESSM.

Défraiement des arbitres : à la vue des augmentations de restaurants et des tarifs d'hôtel (surtout sur Paris et les grandes villes), les bases de remboursements deviennent insuffisantes pour couvrir les frais engagés.

@A. Davion : aborder les forfaits de remboursements pour l'hébergement et restauration vis-à-vis de l'inflation lors de la CNHS.

Problème récurrent de délais d'envoi des demandes de remboursement par quelques arbitres.

Les retards de demande entraînent des retards sur les remboursements des arbitres.

5 Gestion des arbitres AN3

5.1 Bilan des compétitions 2021/2022

Le Championnat open en Turquie prévu en 2022 a été dans un premier temps décalé puis finalement été annulé dans les jours précédant la compétition.

Cinq arbitres étaient présents lors de la compétition U24 France/Angleterre à Mulhouse (A. Fuster, C. Forlay, T. Bon, T. Tirard, D. Regnier).

Deux arbitres étaient présents lors du stage équipe de France à Porto (A. Davion, C. Forlay).

Quatre arbitres Français ont été sollicités par la fédération Canadienne pour arbitrer le championnat d'Amérique du Nord (A. Fuster, G. Choissard, S. Sandor, P. Benoit). Durant ce championnat, les arbitres Français ont dispensé une formation aux arbitres américains et canadiens.

5.2 Compétitions internationales à venir

Championnat du monde élite et master à Gold Coast Australie, du 18 au 30 juillet 2023.

La FFESSM a décidé de n'envoyer que deux arbitres avec la délégation française, bien que le quota demandé soit de 3 arbitres par fédération pour 4 équipes sportives. La FFESSM ne considère pas les équipes master.

Le bilan quantitatif des arbitres pour la compétition sera fait au niveau CMAS fin mars 2023 par rapport aux inscriptions finales des équipes et des arbitres envoyées par les fédérations.

La CMAS privilégie la venue d'arbitres australiens et Néo-Zélandais pour compenser les nations n'envoyant pas d'arbitres.

Pour les conditions d'accueil et d'hébergement pour les arbitres, voir le compte-rendu de la réunion CMAS de janvier.

Il y a donc un besoin de 2 arbitres dans la délégation française.

Arbitres présents intéressés: C. Forlay, A. Fuster, A. Davion, G. Choissard, P. Benoît (sous réserve de ses congés), S. Dotte, S. Lepage, B. Robert.

J. Vincent aurait bien voulu. J. Gatignol n'est pas disponible (il coach les espagnols). T. Tirard, T. de Trébons, L. Fauqueux ne sont pas disponibles.

X. Beaulieu jouera probablement avec les Masters.

@A. Davion : Contacter les autres AN3 pour voir leur intérêt pour participer au championnat du monde (O. Martinez, D. Ruaux, B. Debrion, V. Heurtault).

Principe agréé avec D. Ruaux : pour les championnats du monde, pour un besoin de 2 arbitres, on envoie 2 arbitres confirmés, pour un besoin de 3 on envoie 3 confirmés, pour un besoin de 4 on envoie 3 confirmés et un débutant.

Le CNA laisse la CNHS choisir les deux sélectionnés parmi : A. Fuster, C. Forlay et A. Davion.

@S. Dotte : envoyer un mail à la CNHS pour leur demander de choisir les deux arbitres retenus parmi nos trois candidats.

5.3 Liste des AN3

Passé AN3 inactif: Vincent Pierron.

Restent AN3 actifs : Xavier Beaulieu, Patrick Benoit, Guillaume Choissard, Alexandre Davion, Thomas des Mares de Trébons, Sébastien Dotte, Loïc Fauqueux, Christophe Forlay, Alexandre Fuster, Jean Gatignol, Sébastien Le Page, Olivier Martinez, Dominique Ruaux, Thierry Tirard, Julie Vincent.

Proposition AN3: Benoit Robert, Vincent Heurtault.

- Benoit Robert, vote du CNA : pour 9, contre 0, abstention 0
- Vincent Heurtault, vote du CNA : pour 7, contre 0, abstention 2

Pour rappel, les critères pour devenir AN3 sont rappelés dans le règlement intérieur du CNA.

Dans le cadre du passage en sport de haut niveau, 3 arbitres ont été désignés comme juge arbitre de haut niveau : A. Fuster, A. Davion, C. Forlay. Cela ne contraint en rien la sélection des AN3 pour les compétitions.

6 CMAS – Collège des Arbitres

Le collège a publié pour relecture différents documents : le code d'éthique, la grille d'évaluation (pour les assesseurs) et le document chapeau des standards d'arbitres (niveau et formation).

@S. Dotte / fin janvier : envoyer les documents CMAS à revoir pour relecture par le CNA. Retours attendus courant février 2023.

7 Etude de cas particuliers

Table de marque

Discussion lors de la CNHS d'octobre pour basculer sur une application ; la CNHS a répondu qu'il n'y avait pas de budget pour le matériel supportant l'application (PC portable et écran).

L'alimentation électrique sur le bord de bassin n'est pas un problème.

Pour l'application, Atlantis Sports est en cours de réalisation d'une application avec pour date objectif de fin janvier 2023. S. Dotte a échangé avec eux pour quelques améliorations et pour tester l'application dès qu'elle sera disponible.

B. Robert indique qu'Atlantis Sports a mis à disposition des éléments sous GitHub pour déploiement sur RaspberryPi.

@B. Robert : prendre en charge l'étude d'une solution de table de marque et identifier les besoins matériels pour la mise en œuvre sur les compétitions (avec S. Dotte).

Feuille de match

@G. Choisnard : proposer une feuille de match nouvelle version.

Contrôle des licences

Le comité Est travaille sur une formalisation avec automatisation partielle du contrôle des licences.

@G. Dervin : présenter la solution du comité Est pour le contrôle des licences lors d'un point dédié à S. Dotte

Mail de Raphaël (traité post réunion CNA, lors d'une visioconférence le 13/02/2023)

Comment augmenter le flux d'arbitre entrant ?

Discussion autour du concept d'arbitre probatoire sur la base d'une validation de la théorie. L'objectif étant de boucher les trous lors des championnats.

Il n'y a pas de statut d'arbitre probatoire au niveau fédéral, ce serait au CNA de gérer cette phase transitoire.

Il n'y a pas assez de formateurs disponibles pour suivre ces candidats potentiels. Les candidats pourraient "seulement" gagner en expérience. Il n'est pas évident de placer ces candidats sur des championnats sans supervision, même sur un championnat D4 ou jeune car ce n'est pas sur les jeunes qu'il va gagner en compétence / expérience.

Cela revient à faire appel à un AN1 qui aurait validé la théorie AN2 et qui serait en cours de formation pratique AN2.

Il serait possible d'ouvrir les championnats en manque d'arbitre à des AN1, mais accompagnés par un AN2 de la région concernée (toujours pour pallier au manque de formateur AN2).

Comment diminuer le flux de sortant ?

Raphaël propose de rallonger la période de validité, à 5 ans par exemple.

Par saison, il y a environ 4 arbitres qui passent inactifs et 2 ou 3 candidats qui demandent une réactivation.

Généralement, les arbitres qui ne demandent pas la réactivation souhaitent réellement arrêter l'arbitrage, ou le hockey.

Il n'y a pas vraiment de problème sur les réactivations, ça se fait assez naturellement (oral simplifié et arbitrage supervisé).

Un candidat en réactivation compte pour le quota de la saison suivante. Il n'est pas possible de considérer le quota en début de saison i.e. avant la réactivation.

Prolonger la période de validité ne va pas résoudre le manque d'arbitre lors des championnats.

Attendus de l'examen théorique

Actuellement seuls les supports de formations sont en ligne sur le site de la CNHS et pas les questions des examens théoriques.

Mais c'est bien la direction que le CNA prend avec le passage aux QCM en ligne pour la formation théorique en e-learning.

Connaissance de la réglementation et corporatisme (newsletter aux arbitres)

Cohérent avec notre souhait d'améliorer la communication, du CNA, des modifications de règles, etc.

La forme et le rythme est en cours de réflexion ; une newsletter semestrielle semble un bon objectif cohérent avec les grandes dates de la saison (mise à jour des règles durant l'été, sujets du CNA en janvier et avant les championnats nationaux, hors manche 1).

Évolution de la formation arbitre aquatique (vidéo, tuteur, etc.)

C'est un graal et un serpent de mer du CNA depuis 10 ans ; extrêmement chronophage à mettre en œuvre.

Pour le tutorat et la difficulté de s'adresser aux formateurs, c'est un point à travailler, pourtant les formateurs insistent sur la liberté de poser des questions aux formateurs, au bord du bassin ou par mail. Les RRA peuvent être aussi des interlocuteurs privilégiés, ou tout autre arbitre AN2.

Une communication sur le rôle des formateurs, des RA et des RRA durant les formations pourra être faite.

Réunir tous les arbitres le samedi soir de la formation est aussi un moyen de briser la glace avec les formateurs (déjà en place).

Conditions de formation pratique

Les formations sur les stages font face à deux problèmes : la faible communication sur les stages, certains entraîneurs communiquent, d'autre pas, et le financement des formateurs lors de ces stages (pris sur le budget équipe de France).

Avoir un référent (ou plusieurs) au sein du CNA pour les relations avec les équipes de France serait un plus pour améliorer la situation. Camille se propose pour ce rôle.

Arbitres régionaux mieux formés

La proposition d'utiliser des AN1 lors des championnats de France pour les tables de marque... est déjà la règle de base en théorie.

8 Règles du jeu

8.1 Corrections mineures

Quelques remarques reçues suite à la mise à jour 2021 ; essentiellement des coquilles et de la mise en forme.

Remarques d'Olivier Denier, reçues le 11/11/2022, discutées avec lui lors de la manche 1 :

Volume 0

- Paragraphe 2.4.1.2 : on entend l'autorité supérieure **chargée** de la coordination de toutes les actions
- Paragraphe 2.5.2 :
exception faite des catégories poussin, benjamin, minime et cadet
exception faite des catégories poussin, benjamin, minime, cadet et junior

*Réponse : Olivier aborde la différence entre les quotas de cadres (entraîneur) et arbitres. Il y a effectivement une différence, volontaire, d'application des quotas par catégorie.
→ pas de correction.*

- Plusieurs fois : **Matches** au pluriel au lieu de Matches (anglais)
- Paragraphe 2.8.13 : Le commissaire de compétition **a** la possibilité
- Paragraphe 3.1.1.2 :
Elle se déroule sur un week-end de 2 jours et **réunit** les équipes
La formule de **jeu**
- Paragraphe 3.3.4.3 : Tel quel, cette équipe devra avoir participé au préalable
- Paragraphe 3.7.5 : en y **intégrant** un ou plusieurs joueurs issus

Volume 1

- Paragraphe 1.1.10 : La zone de coin est définie comme la partie de l'aire de jeu délimitée par la
- Paragraphe 3.3 : Chaque joueur doit être équipé d'un masque, d'un tuba, d'un protège-bouche, d'un bonnet, d'une crosse, **de gants** et de palmes

Cela signifie que les joueurs peuvent avoir un gant à chaque main ?

Avant, seule la main qui avait un gant pouvait tenir la crosse. Mais ce n'est plus précisé, donc un joueur perd sa crosse, la récupère avec sa main non gantée et marque par exemple le but, le but est accordé ?

Réponse : Oui et non ☹ pas de correction, mais une clarification serait souhaitable. Le fond est d'assurer la protection des joueurs, comme avec le tuba en bouche. La notion de main gantée associée à la crosse est abordée dans l'article 3.3.9.7. L'article 14.1.4 pourrait être modifié de "La crosse peut être tenue, soit par la main droite, soit par la main gauche." par "La crosse peut être tenue, soit par la main droite, soit par la main gauche, gantée."

- Paragraphe Fr.3.3.1.2 : Pour les poussins aussi, le masque à une seule vitre est autorisé

Réponse : Oui, proposition de simplifier l'article en généralisant aux catégories jeunes (poussin, benjamin, minime, cadet)

- Paragraphe Fr.4.4.2.2 : Chronométrer les joueurs exclus de l'eau pour deux (2) ou cinq (5) minutes

Et les prisons de 1 minute maintenant aussi ?

Réponse : Oui, règle spécifique Fr.4.4.2.2 à supprimer et passer la Wi.4.4.2.2 en 4.4.2.2.

- La distance latérale entre la zone de remise en jeu et l'aire de jeu avait été mise à 3m. Or il n'en ait jamais fait mention, elle est revenue à 2m ?

Réponse : l'expérimentation, bien qu'intéressante, n'a pas été poursuivie.

Volume 2

- Pourquoi la numérotation commence à 13 ?

Réponse : c'est la conséquence de la répartition en 3 volumes et la cohérence avec la numérotation CMAS.

- Paragraphe 14.2.6.4 : dans le terrain de **jeu**
- Beaucoup de redondance sur les explications des remplacements :
 - coté dans l'eau
 - coté hors de l'eau
 - aux extrémités

Cela alourdit les règles selon moi. En effet, des règles globales devraient selon moi être décrites et des spécificités selon le type de remplacement.

Réponse : effectivement. Nous comptons proposer une factorisation des figures et des règles à la CMAS en ce sens. Pour l'instant, nous restons en cohérence avec les règles CMAS.

- Paragraphe 17.8, concernant le tir de pénalité :
Il n'y a plus l'histoire du placement du 2ème attaquant derrière le 1er attaquant tant que celui-ci n'a pas pris le palet ?

Réponse : non, cette spécificité française a été supprimée.

Note : une piqure de rappel sera à faire lors des réunions capitaines / arbitres.

Point 17.8.5 : Avant, il me semblait que le chrono reprenait dès la fin du tir de pénalité (but marqué ou refusé), non ?

Or maintenant, le "chrono redémarre au départ du jeu" ? Mais dans ce cas, quel délai y a t'il entre l'arrêt du tir de pénalité et la reprise du jeu ? Si c'est les 30 secondes, il faut bien que le chrono ait été redémarré dès la fin du tir de pénalité pour pouvoir mesurer le temps ?

Réponse : Nous avons ralié la règle internationale, et donc un redémarrage du chrono au départ de jeu. Pour le délai, cela reste à l'appréciation de l'arbitre, lorsque les joueurs sont prêts. Ce n'est pas impactant dans la mesure où le chrono est arrêté durant le tir de pénalité.

Remarques de Gilles Renaison, reçues le 23/01/2023 :

- Wi.17.1.1.3 "c.à d." s'écrit "c.-à-d." Dans le Fr.17.1.1.3 c'est écrit correctement.
- Chapitre 13 : Mettre le texte et les figure en vis-à-vis.
- 17.8.4.1 Il manque une virgule après "où" dans: " déplacer n'importe où réglementairement".

@S. DOTTE 08/2022 : faire une synthèse des corrections des règles pour la CNHS d'avril pour intégrer ces corrections dans la mise à jour d'été 2022.

8.2 Mise à jour des règles CMAS 2022

Déplacement d'articles entre P&O et volume 1 ; à reporter dans les règles françaises.

A. **P & O Document**

Section #	Change	Rational	Rule Change Approval
All	Grammar, spelling, and word corrections	Correction of grammar, spelling, & corrections for consistency	Approval required
1.3	Clarification of age criteria	Documentation of NF meeting decision	27/06/2020 NF Meeting
1.3.2.3	34 to 35	Masters is 35 and over	27/06/2020 NF Meeting
1.3.2.4	34 to 35	Masters is 35 and over	27/06/2020 NF Meeting
1.3.2.9 (new)	Restriction on player only playing for one team	Required to meet CMAS rules	Ratification required
1.4.2	Delete clause	No longer required (2020 worlds specific clause)	Approval required
3.6.10	Definition of Forfeit	Reference to rules of play for definition	Approval required
4.1	Protest during a match	Delete from P & O and move to Rules of Play as this rule relates to the game play	Approval Required
4.2	Tournament Jury	Clarification of the establishment and appointment of tournament jury	Approval Required
4.3	Game Abandonment	Delete from P & O and move to Rules of Play as this rule relates to the game play	Approval Required
5.0	Amendment of rules	Documented changes to rules as approved by NF meeting	27/06/2020 NF Meeting
	To move the CMAS Underwater Hockey Rule Change meeting to online platform.	Provides ability for rules to be changed outside of a world championship and the operational aspects for rule changes Removes the need for rules meeting at worlds and provides ability to approved rules via online platform.	Actual working approved by College of Referees

B. **Volume 1 – Rules of Play**

Section #	Change	Rational	Rule Change Approval
5.0	Reinstated "Protests during game" into playing rules from P & O	Deleted from P & O and moved here as this rule relates to the game play	Approval required
5.2	Reinstate Game Abandonment in Rules of Play from P & O and provide a clear definition	Delete from P & O and move to Rules of Play as this rule relates to the game play	Approval required
5.3	Provide a clear definition of Game Forfeit	Provides clarification to all	Approval required

@S. DOTTE 08/2022 : faire une synthèse des corrections des règles pour la CNHS d'avril pour intégrer ces corrections dans la mise à jour d'été 2022.

9 Gestion du CNA

Le coordinateur du CNA souhaite plus d'implication des membres du CNA, sur leurs rôles et notamment sur le traitement des actions.

Il sera fait des relances régulières sur les actions du CNA par le coordinateur du CNA.

ORGANIGRAMME DU CNA	
Coordinateur du CNA	Alexandre DAVION (à entériner par la CNHS)
Gestion des arbitres	Julie VINCENT Assisté par Christophe FORLAY
Formation	Patrick BENOIT Assisté de Julie VINCENT
Supports de formations et d'examen	Sébastien DOTTE et Julie VINCENT Assisté de Alexandre DAVION et Guillaume CHOISNARD
Remboursements	Sébastien LE PAGE
Règles de jeu	Sébastien DOTTE
Relations CMAS et règles internationales	Sébastien DOTTE
Coordination des arbitres internationaux et relations équipes de France	Sébastien LE PAGE
Communication	Camille DEIMAT

En gras, le bureau du CNA.

Une adresse mail a été créée pour la gestion des arbitres (envoi des convocations, questions sur les attributions) : cna.arbitrage.hockeysub@gmail.com.

Une adresse mail a été créée pour la formation des arbitres (envoi des convocations, questions sur les formations) : cna.formation.hockeysub@gmail.com.

Pour le prochain CNA, chaque responsable de poste doit rédiger une fiche de poste (1 page max.) afin de communiquer à l'extérieur du CNA et de capitaliser les activités.

@ Membres du CNA : Rédiger les fiches de son poste idéalement avant la fin 2023.

9.1 Contacts et liste de diffusion

Le compte rendu du CNA doit être diffusé : aux membres du CNA, aux RRA, au coordinateur du CNC, aux présidents de région et au bureau de la CNHS. Il est également mis en ligne sur le site de la CNHS.

Les deux tableaux suivants présentent la liste des membres du CNA et des RRA. Les éléments surlignés en vert sont les éléments modifiés à mettre à jour sur le site de la CNHS.

9.1.1 Membres du CNA

Le CNA reste en attente de proposition de candidature notamment venant des régions actuellement non représentées.

CNA	Prénom NOM	Adresse	Téléphone(s)	Mail
CNA	Patrick BENOIT	10bis rue Cantaranne 33170 Gradignan	06 69 13 56 06	benoit.ptk@gmail.com
CNA	Guillaume CHOISNARD	1 square las cases 78150 Le Chesnay	06 62 47 75 87	guillaume.choisnard@hilti.com
CNA	Alexandre DAVION	71 Grande Rue 77163 Dammartin sur Tigeaux	06 16 76 85 69	alexandre.davion@free.fr
CNA	Bernard DEBRION			b.debrion@free.fr
CNA	Camille DEIMAT	13 rue Ernest Cresson 75014 Paris	06 15 48 64 56	camille.deim29@hotmail.fr
CNA	Thomas de TREBONS	109 rue du Corail 83260 La Crau	06 35 02 12 80	tom@hockeysub.com
CNA	Sébastien DOTTE	11 chemin du Sablonat 33480 Castelnau de Médoc	06 15 43 43 35	s.dotte@free.fr
CNA	Nelly ESTIER	4, rue H.- Platier 35130 La Guerche-de- Bretagne	02 99 96 36 46 06 25 51 14 10	nellyestier@live.fr
CNA	Christophe FORLAY	17 rue Pablo Picasso 63000 Clermont Ferrand	06 65 59 19 90	forlay.christophe@orange.fr
CNA	Alexandre FUSTER	93 rue André Theuriet 63000 Clermont Ferrand	06 59 51 30 46	alexandre.fuster@gmail.com
CNA	Sébastien LE PAGE	18 rue Charles de Gaulle 77320 Chevru	06 75 00 21 33	sebastien_le_page@hotmail.fr
CNA	Benoit ROBERT	13 villa Giraud 95110 Sannois	07 78 70 35 12	robert.benoit@gmail.com
CNA	Julie VINCENT	57 boulevard Poniatowski 75012 Paris	06 75 54 69 56	juvincent.jv@orange.fr

9.1.2 Responsables Régionaux de l'Arbitrage

Comité	Prénom NOM	Adresse	Téléphone(s)	Mail
NA	Rémy HONORE	99 bis rue des Gonthières 17140 LAGORD	06 61 03 42 42 06 09 52 65 13	rhonore@saretec.fr landstory2002@hotmail.com
BPL	Nelly ESTIER	4, rue H.- Platier 35130 La Guerche-de- Bretagne	02 99 96 36 46 06 25 51 14 10	nellyestier@live.fr
PACA	Bruno DELORME	280 Carraire du sauviou 83140 Six fours les plages	06 03 03 19 42	brunodelorme0603@orange.fr
EST	Guillaume DERVIN			guillaume.dervin08@orange.fr
IDF	Benoit ROBERT	13 villa Giraud 95110 Sannois	07 78 70 35 12	robert.benoit@gmail.com
PM	Martine URRUTIGOITY	2 bd des Alouettes 31320 Castanet Tolosan	05 61 27 92 24 06 89 51 78 11	martine.urrutigoity@orange.fr
HDF	Laurent DUMONT	5 rue Le Marché	06 10 27 00 97	laurent.dumont19@wanadoo.fr

		80800 FOUILLOY		
LPN	Pas de RRA			
AURA	Bernard DEBRION	73 rue du docteur Hospital 63100 Clermont Ferrand	06 75 23 25 47	b.debrion@free.fr

10 Communication du CNA

Utiliser l'adresse dédiée du CNA : cna.communication.hockeysub@gmail.com.

11 Organisation du prochain CNA

L'organisation du prochain CNA doit être prévue ultérieurement.